

Lors de la dernière assemblée générale de l'association, ses membres ont débattu de son changement d'objet et de nom. Le changement a été voté à l'unanimité et l'association s'appelle « **Place A la Voiture En Saumurois** » à compter du premier avril 2025.



Cette évolution consacre un changement profond de notre territoire. Les dernières années ont vu le déploiement fulgurant des pistes cyclables à Saumur, ce qui a entraîné un déferlement de cyclistes dans les rues et, osons le dire, cela va trop loin ! Il est désormais très difficile, voire dangereux, de se déplacer en voiture au milieu des deux-roues. « *Hier encore, il y avait tellement de vélos stationnés en double-file que j'ai été obligée de descendre de mon véhicule et de prendre le trottoir en poussant ma voiture à la main* » relate un habitant. « *Depuis qu'ils ont créé les SUB (Sport Utility Bicycle), les vélos prennent tellement de place qu'on peut à peine rouler sur notre voie de circulation* », rapporte une autre habitante, contrainte d'acheter une voiture plus petite pour continuer à circuler en ville.

Place A la Voiture en Saumurois milite en faveur d'actions raisonnables et de bon sens, afin de réduire enfin la place du vélo dans nos villes. Notre action se résume en 6 axes :

- Suppression des pistes cyclables de la rue de Rouen pour permettre d'y faire stationner davantage de SUV, mais aussi d'y positionner les conteneurs à ordures de l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire tout le long de cette voie ;
- Renoncement par l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire de son label Territoire-Vélo et exiger de celle-ci qu'elle obtienne le label Territoire-Voiture ;
- Réalisation d'une voie de circulation exclusivement réservée aux automobilistes le long de la Loire et qui pourrait s'appeler « La Loire en Voiture ». Suppression de la Loire à Vélo, au besoin, pour laisser plus de place à la voiture.
- Suppression de tous les arceaux de stationnement pour les cycles. Rappelons que 6 arceaux supprimés permettent à un SUV de stationner confortablement.
- Encourager les cyclistes à rouler le plus à droite possible sur les rues d'Alsace, du Maréchal Leclerc et du Pont Fouchard, le long des portières des automobiles à l'arrêt.
- Déplacer les « sas vélo » 50 mètres à l'arrière des feux tricolores, afin que les cyclistes puissent bien prendre connaissance de la direction prise par les voitures positionnées devant eux et qu'ils bénéficient de surcroît de l'incomparable fragrance du carburant.

Si vous êtes hostiles à ses positions... [rejoignez](#) Place Au Vélo en Saumurois dès le 2 avril ! ☐

Crédit photo : @EmmanuelSPV

Partager cet article :